

Compte-Rendu du COPIL du 14 novembre 2016

Etaient présents :

API: Julien Trouvé et moi-même

FCPE: Mme Trebosc

Enseignants: Mme Malherbe et M. Ouali (fourestier)

Animation: MM. Dion et Chabrol (Parc), MMe (Gambetta)

Mairie (service éducation, Mme X. Martin, M.E. Wartin)

Inspectrice de l'Académie

Quelques remarques générales:

- baisse de fréquentation des AP, constatée en particulier en CMI et CM2,
- pas de fil conducteur, imposé par la mairie, cette année dans le contenu des AP: les animateurs sont libres,
- taux d'encadrement du TAS satisfaisant: une dizaine d'élèves pour un référent,
- les dispositifs coup de pouce et coup de pouce clé sont à nouveau opérationnels: les enfants "en difficulté" y assistent, et c'est une excellente nouvelle,
- la FCPE fait état de problème de diffusion du programme des AP, par mail, aux parents : la mairie s'engage à être plus vigilante.

L'API a remercié la mairie sur les points suivants:

- en maternelle: respect du temps "calme", et du réveil échelonné,
- en élémentaire: possibilité pour l'enfant de ne pas réaliser l'activité, choix offert aux enfants (CP, CE1..),
- TAS: un taux d'encadrement appréciable (10 enfants pour un référent),
- AP et temps du soir: un taux d'encadrement conforme à la norme réglementaire

L'API a rappelé qu'elle veillait sur les points suivants:

- la qualité des activités,
- l'effectif d'animation: au parc à la rentrée, un turn-over important n'a pas toujours permis d'assurer le contenu des AP,
- la relation animateur-enfant: respect mutuel, et confiance réciproque (attention au vocabulaire employé, tenue, comportement...).

La réunion s'est achevée par une communication sur le PEDT.

Le schéma d'alternance, que l'on connaît aujourd'hui, arrive à échéance, et nous devons, tous les acteurs, en faire le bilan au printemps, pour le reconduire ou non... Peut-être l'occasion de rediscuter d'une organisation qui répondrait mieux au rythme des enfants.

A suivre...

Stéphanie Gazel, représentante NAP pour l'API